

Fiche technique de formation

Thème : La Loi sur l'équité salariale et les obligations de l'employeur

Durée : deux sessions de 3 heures

Contexte : Au Québec, la Loi sur l'Équité Salariale a été fondée en 1996. Son objectif : corriger les écarts salariaux découlant de la discrimination systémique fondée sur le sexe, à l'égard des personnes qui occupent des emplois dans des catégories d'emplois à prédominance féminine. Pour cette raison, le gouvernement québécois oblige les entreprises de 10 employés et plus à réaliser un exercice d'équité salariale puis un suivi par des évaluations de maintien d'équité salariale à chaque 5 ans. L'intention étant de vérifier la valeur des postes entre les femmes et les hommes au sein d'une même entreprise.

Cette formation va permettre de comprendre les obligations de l'employeur et effectuer les démarches à la réalisation d'un exercice et d'un maintien en équité salariale.

Objectifs :

- 🔗 **Définir** la Loi sur l'équité salariale et les obligations de l'employeur.
- 🔗 **Comprendre** les assujettissements, les délais et les règlements pour l'entreprise à se conformer.
- 🔗 **Démontrer** les étapes à suivre pour la réalisation de l'exercice et le maintien de l'équité salariale.
- 🔗 **Réaliser** un exemple d'équité salariale avec le logiciel du gouvernement.

Public visé : Responsable des ressources humaines, Responsables des finances (ou contrôleur) ou Responsable d'une entreprise.

Contenu :

- 🔗 **Être conforme ou non :** La date de constitution versus la date de début des activités, les dates permettant de situer la date de début de l'exercice, définir la nouvelle date d'affichage pour les maintiens futurs, et obtenir l'assujettissement pour la date du compte de 10 employés.
- 🔗 **Comprendre les démarches avant de débiter :** Bien obtenir les documents nécessaires avec la date pour les rapports de paie et tenir compte des données nécessaires pour réaliser l'exercice et les maintiens.
- 🔗 **Explication des étapes à suivre dans le logiciel :** Prendre un exemple en équité salariale dans le logiciel du gouvernement québécois (progiciel) et expliquer chaque étape à franchir.
- 🔗 **Explication du DEMES :** Présenter un exemple du formulaire de la Déclaration en Matière d'Équité Salariale.